

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel délivrant les habilitations électriques

Réf. F1001



Audience

Employeurs ou personnels délivrant ou organisant les habilitations électriques d'un établissement



Méthode

Théorie : 100%
Exposé magistral et présentation de cas concrets



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Aucun



Durée

0,5 jour



Lieu

Aix-les-Bains, Villeurbanne ou site client



Objectifs

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique
- Connaître les obligations de l'employeur et des salariés habilités
- Être capable de prescrire les formations et les titres d'habilitation à son personnel



Programme

Réglementation et norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Obligations de l'employeur et des salariés habilités
- Domaines de tension
- Titres d'habilitation

Démarches de l'habilitation électrique

- Qui doit-être habilité ?
- Adéquation entre l'activité et les compétences nécessaires
- Suivi de l'habilitation électrique

Renseigner le titre d'habilitation électrique

- Les informations à renseigner dans le titre d'habilitation
- Signatures et durée du titre d'habilitation

Structure et sélection des formations

- Pour le personnel non-électricien
- Pour le personnel électricien
- Pour les opérations spécifiques d'ateliers de production, de plateformes d'essais et de laboratoires



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel non-électricien en BT et HT – Initiale et recyclage

Titres : B0 et H0V

Réf. F1010-11



Audience

Personnel non-électricien ayant besoin d'accéder à des locaux électriques en BT et/ou en HT



Méthode

80% théorie / 20% pratique
Analyse de risque. Intervention élémentaire en BT



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Initiale : Aucun

Recyclage : Être en possession d'un titre en cours de validité



Durée

1 jour



Lieu

Aix-les-Bains, Villeurbanne ou site client



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations non-électriques en BT et HT conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Notions élémentaires d'électricité

- Atomes et circulation d'électrons
- Courant alternatif et courant continu
- Conducteurs et isolants
- Grandeurs électriques, symboles et unités de mesure
- Production, transport, distribution et utilisation de l'électricité

Dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Electrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Définitions et norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Travaux pratiques

- Analyse de risques électriques au sein d'un local électrique
- Évaluation de distances dans un environnement électrique



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en BT - Initiale

Titres : B0, B1, B1V, B2, B2V, BE, BC, et BR

Réf. F1020



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en TBT et BT



Méthode

70% théorie / 30% pratique
Mise en pratique de consignations en BT.
Interventions électriques de dépannage et de mesurages en BT



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Aucun



Durée

3 jours



Lieu

Aix-les-Bains et Villeurbanne



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en BT conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Électrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Définitions et norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques en BT

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Mancœuvre, mesurage, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique pourvue de TGBT et d'équipements BT
- Analyse de risques électriques de travaux à exécuter
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en BT
- Dépannage d'un équipement BT
- Réalisation de mesures électriques et choix des équipements de sécurité
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en BT - Recyclage

Titres : B0, B1, B1V, B2, B2V, BE, BC, et BR

Réf. F1021



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en TBT et BT



Méthode

70% théorie / 30% pratique
Mise en pratique de consignations et d'interventions électriques en BT



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Être en possession d'un titre en cours de validité



Durée

1,5 jour



Lieu

Aix-les-Bains et Villeurbanne



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en BT conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Rappels des dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Électrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Rappels sur la norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques en BT

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Mancœuvre, mesurage, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique pourvue de TGBT et d'équipements BT
- Dépannage d'un équipement BT
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en BT et HTA - Initiale

Titres : B0, B1, B1V, B2, B2V, BE, BC, BR, H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, HE et HC

Réf. F1030



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en TBT, BT et HTA



Méthode

70% théorie / 30% pratique
Mise en pratique de consignations en BT et HTA. Interventions électriques de dépannage et de mesurages en BT



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Aucun



Durée

4 jours



Lieu

Aix-les-Bains et Villeurbanne



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en BT et HTA conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Électrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Définitions et norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques en BT

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Mancœuvre, mesurage, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux hors tension en HTA

- Appareillages électriques et fonctions en HTA
- EPI, VAT et dispositifs de mise à la terre
- Principe des verrouillages à clés et fiches de manœuvres

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique avec un poste de livraison HTA et 2 postes satellites HTA/BT
- Analyse de risques électriques de travaux à exécuter
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en BT et HTA
- Dépannage d'un équipement BT
- Réalisation de mesures électriques et choix des équipements de sécurité
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en HTA - Initiale

Titres : H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, HE et HC

Réf. F1030-1



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en HTA



Méthode

30% théorie / 70% pratique
Mise en pratique de consignations et travaux en HTA



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Être en possession d'un titre BT en cours de validité



Durée

1 jour



Lieu

Aix-les-Bains et Villeurbanne



Objectifs

- Enumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en HTA conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Travaux hors tension en HTA

- Appareillages électriques et fonctions en HTA
- EPI, VAT et dispositifs de mise à la terre
- Principe des verrouillages à clés et fiches de manœuvres

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique avec un poste de livraison HTA et 2 postes satellites HTA/BT
- Analyse de risques électriques de travaux à exécuter
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en HTA
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en BT et HTA - Recyclage

Titres : B0, B1, B1V, B2, B2V, BE, BC, BR, H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, HE et HC

Réf. F1031



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en TBT, BT et HTA



Méthode

70% théorie / 30% pratique
Mise en pratique de consignations et d'interventions électriques en BT et HTA



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Être en possession d'un titre en cours de validité



Durée

2 jours



Lieu

Aix-les-Bains et Villeurbanne



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en BT et HTA conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Rappels des dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Électrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Rappels sur la norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques en BT

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Mancœuvre, mesurage, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux hors tension en HTA

- Appareillages électriques et fonctions en HTA
- EPI, VAT et dispositifs de mise à la terre
- Principe des verrouillages à clés et fiches de manœuvres

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique avec un poste de livraison HTA et 2 postes satellites HTA/BT
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en BT et HTA
- Dépannage d'un équipement BT
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en BT, HTA et HTB - Initiale

Titres : B0, B1, B1V, B2, B2V, BE, BC, BR, H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, HE et HC

Réf. F1040



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en TBT, BT, HTA et HTB



Méthode

70% théorie / 30% pratique
Mise en pratique de consignations en BT, HTA et HTB. Interventions électriques de dépannage et de mesurages en BT



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Aucun



Durée

5 jours



Lieu

Aix-les-Bains



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en BT, HTA et HTB conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Électrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Définitions et norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques en BT

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Manœuvre, mesure, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux hors tension en HTA

- Appareillages électriques et fonctions en HTA
- EPI, VAT et dispositifs de mise à la terre
- Principe des verrouillages à clés et fiches de manœuvres

Travaux et opérations en HTB

- Spécificités des risques en HTB
- Consignation électrique sur de l'appareillage HTB en technologie AIS et GIS
- EPI, EPC et VAT en HTB
- Phénomènes d'induction et capacitif
- Risques complémentaires en HTB
- Analyse d'un accident réel en 110 kV

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique avec un poste de livraison HTA et 2 postes satellites HTA/BT
- Analyse de risques électriques de travaux à exécuter
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en BT et HTA
- Dépannage d'un équipement BT
- Réalisation de mesures électriques et choix des équipements de sécurité
- Consignations électriques sur des postes GIS en 245 kV et 145 kV
- Consignation électrique sur un disjoncteur AIS en 400 kV
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en BT, HTA et HTB - Recyclage

Titres : B0, B1, B1V, B2, B2V, BE, BC, BR, H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, HE et HC

Réf. F1041



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en TBT, BT, HTA et HTB



Méthode

70% théorie / 30% pratique
Mise en pratique de consignations et d'interventions électriques en BT, HTA et HTB.



Capacité

4 à 12 stagiaires



Prérequis

Être en possession d'un titre en cours de validité



Durée

3 jours



Lieu

Aix-les-Bains



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en BT, HTA et HTB conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Rappels des dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Électrisation, électrocution et brûlures
- Contacts directs, indirects et principes de la protection électrique

Rappels sur la norme NF C 18-510

- Code du travail, code pénal, code civil et réglementation électrique
- Domaines de tension : TBT, BT et HT
- Définitions et titres d'habilitation
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Moyens de protection : EPI, outillages et balisages

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique (PREFAS)
- Moyens d'extinction sur un ouvrage électrique (extincteurs)

Consignation électrique

- Procédure de consignation électrique
- Appareillages électriques BT, documents et attestations

Interventions électriques en BT

- Chargé d'intervention générale et élémentaire
- Dépannage et connexions avec présence tension

Opérations spécifiques

- Chargé d'opérations spécifiques
- Manœuvre, mesurage, vérification et essai
- Plateformes d'essais

Travaux hors tension en HTA

- Appareillages électriques et fonctions en HTA
- EPI, VAT et dispositifs de mise à la terre
- Principe des verrouillages à clés et fiches de manœuvres

Travaux et opérations en HTB

- Spécificités des risques en HTB
- Consignation électrique sur de l'appareillage HTB en technologie AIS et GIS
- EPI, EPC et VAT en HTB
- Phénomènes d'induction et capacitif
- Risques complémentaires en HTB
- Analyse d'un accident réel en 110 kV

Travaux pratiques

- Mise en pratique sur une installation électrique avec un poste de livraison HTA et 2 postes satellites HTA/BT
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en BT et HTA
- Dépannage d'un équipement BT
- Consignations électriques sur des postes GIS en 245 kV et 145 kV
- Consignation électrique sur un disjoncteur AIS en 400 kV
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Habilitation électrique selon NF C 18-510

Personnel électricien en HTB – Initiale ou Recyclage

Titres : H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, HE et HC

Réf. F1040-1/41-1



Audience

Opérateurs électriciens réalisant des opérations électriques en HTB



Prérequis

Pour l'initiale : être en possession d'un titre HTA en cours de validité

Pour le recyclage : être en possession d'un titre HTB en cours de validité

Durée

1 jour



Méthode

60% théorie / 40% pratique
Mise en pratique de consignations en HTB



Capacité

4 à 6 stagiaires

Lieu

Aix-les-Bains



Objectifs

- Énumérer les risques électriques et choisir les moyens de prévention et protection
- Maîtriser la réglementation en matière de sécurité électrique
- Exécuter en sécurité des opérations électriques en HTB conformément à la norme NF C 18-510 et ses amendements A1 et A2



Programme

Spécificités de la HTB

- Domaine de tension (rappel)
- Risques spécifiques et accrus de la HTB
- Tensions du réseau et de l'appareillage électrique
- Principes de protection contre les contacts directs en HTB

Travaux et opérations en HTB

- Opérations en fonction de l'environnement électrique (champ libre, lignes aériennes et locaux électriques)
- Consignation électrique sur de l'appareillage en technologie AIS et GIS
- EPI, EPC et VAT en HTB
- Choix des dispositifs de MALT et des SMALT
- Phénomènes d'induction et capacitif
- Risques complémentaires en HTB
- Analyse d'un accident réel en 110 kV

Travaux pratiques

- Analyse de risques électriques de travaux à exécuter
- Rédaction et exécution de procédures de consignation en HTB
- Consignations électriques sur des postes GIS en 245 kV et 145 kV
- Consignation électrique sur un disjoncteur AIS en 400 kV
- Jeux de rôles entre les différents acteurs chargés de travaux, de consignation et exécutants



Formateur

Formateur référencé CARSAT (France)

Formateur expérimenté sur des équipements électriques BT, HTA, HTB, des appareils de mesure, des équipements électromécaniques, des systèmes de protection et de supervision



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de travaux pratiques.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.

Passeport HTB Encadrement/Opérateur

Qualification pour personnel encadrant accédant sur site RTE/ENEDIS/EDF

Réf. F6010-11



Audience

Le Passeport accueil prévention HTB ou « **Pass HTB** » est exigé pour tout Opérateur ou **Encadrant** travaillant sur les chantiers.
Personnel habilité NFC18510 (Titres B2/H2 pour les encadrants, B1/H1 pour les opérateurs, domaine de tension BT/HTA/HTB.)



Méthode

100 % théorie
sous forme d'analyses, questions et synthèses



Capacité

6 à 12 stagiaires



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour



Lieu

Aix-les-Bains, Villeurbanne, ou sites clients



Objectifs

- Développer une véritable culture sécurité partagée entre tous les acteurs des projets (donneurs d'ordre et prestataires)
- Mettre en place le Pass HTB pour l'ensemble des salariés des entreprises amenées à exécuter des travaux sur les infrastructures du réseau HTB
- Connaître les risques liés aux ouvrages, matériels ou installations HTB
- Connaître et appliquer les procédures des donneurs d'ordre
- Avoir une attitude de promotion de la Culture Sécurité
- Améliorer la prévention sur les chantiers HTB



Programme

0- Introduction

Présentation du PASS HTB et des valeurs de RTE, EDF, ENEDIS

1- L'accueil (sur sites RTE/ENEDIS/EDF)

Comment bien le conduire ?
Présentation de l'entreprise, l'activité, les risques et les procédures

2- Référentiel

Connaitre le référentiel sécurité

3- Electricité

Connaitre les distances et titre d'habilitation électrique (HT et BT)

4- Gestion des aléas

Gérer les aléas

5- Remontée des situations

Remonter des situations dangereuses et de presqu'accidents

6- Organisation

Gérer des réseaux souterrains et aériens
Gérer des essais électriques
Organiser de la coordination
Organiser des instructions de sécurité
Connaitre les règles spécifiques à certains matériels et consignes de sécurité associées

7- Les accès

Gérer les accès

8- Levage

Maitriser les efforts et les masses en mouvement et levage des matériaux

9- Balisage

Gérer le balisage sur un chantier poste
Savoir évaluer une situation de travail
Se positionner en tant qu'encadrant

10- Risque de chute de hauteur

Gérer l'assujettissement et l'évacuation
Savoir évaluer une situation de travail
Se positionner en tant qu'encadrant

11- Induction

Les étapes de consignations et la chronologie de pose et dépose des MALT

12- Consignation

Les phénomènes d'induction électrique et l'équipotentialité
Explication des risques

13- MALT LEQ

Gestion des MALT/CC, LEQ, terre, dimensionnement, mise en œuvre
Mesure de prévention et gestion MALT/CC

Passage du test PASS HTB sur serveur RTE (encadrants/opérateurs)



Formateur

Formateur référencé RTE/ENEDIS/EDF pour le passeport HTB.

Formateur expérimenté et habilité pour les équipements électriques BT/HTA/HTB et postes HTA/HTB.



Évaluation des acquis

En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de confirmer l'adéquation entre leurs connaissances, leurs objectifs individuels et ceux de la formation (grille de positionnement).

Ces attentes seront reprises lors d'un tour de table afin d'affiner, le cas échéant, le contenu et le déroulé de la formation.

L'évaluation des acquis et des compétences se fait via un QCM théorique et une grille de Travaux pratiques, si applicable.

En fin de formation, une évaluation à chaud devra être remplie par chacun des stagiaires. À l'issue de la session, une attestation de présence sera remise.